

DELIBERATION N°2022-23_023
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 24 novembre 2022

2. Procès-verbal de la commission du 6 octobre 2022

La délibération étant présentée pour DECISION.

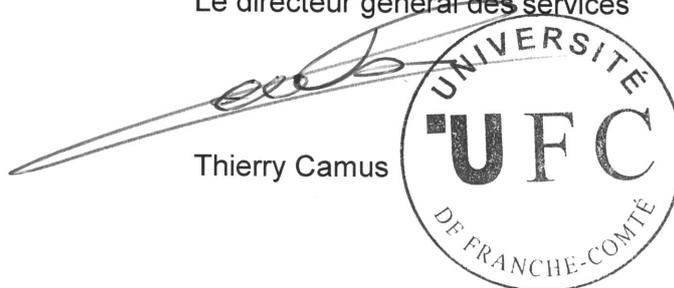
Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 13 Membres représentés : 10 Total : 23	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la commission du 6 octobre 2022.

Besançon, le 25 novembre 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
procès-verbal de la CFVU du 06/10/2022

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 6 octobre 2022 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Mostapha DISS (UFR SJEPEG)
Pierre JOUBERT (UFR ST)

COLLEGE B

Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
Alexandre FRONTCZAK (UFR SANTE)
Pascal GILLON (UFR SLHS)
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
Laurence RICQ (UFR ST)
Michel SAVARIC (UFR SLHS)

COLLEGE USAGERS

Roman HASSOLD (UPFR Sports)
Florentin GUINOT (UFR Santé)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
Wiam BAMA (UFR SLHS)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPEG)

PERSONNALITES EXTERIEURES

Salima INEZARENE, Région de Franche-Comté

INVITES

Carine MARCHIORI, BES - secrétaire de séance
Estelle NILSSON, Directrice de Cabinet CROUS BFC
Karin MONNIER-JOBE, Directrice service OSE
Thierry BLOND, DGSA finances, pilotage & qualité-audit

POUVOIRS

Pierre JOUBERT
Hadrien KARNETH
Michel SAVARIC
Emmanuelle JACQUET
Marie-Hélène DE SEDE Marceau
Alexandre FONTCZAK
Laurence RICQ
Romain HASSOLD
Mostapha DISS
Christine LOPEZ
Pascal GILLON
Anne Lise COCHARD

a reçu procuration de
a reçu procuration de

Nadine MAGY-BERTRAND
Annabelle MARCHAL
Christine LE NOAN
Elsa CURTIT
Guy LABARRE
Jérémy BEAUD
Samir JEMEI
Théo BEQUAIN
Thierry THEVENOT
Fabrice MUSSY
Lys MOUYOKI CLAIRONNE
Anne-Laurence FERRARI

Sommaire :

1.	Informations diverses	3
2.	Approbation du relevé de conclusions du 15 septembre 2022.....	4
3.	Bilan dispositif loi ORE – STAPS.....	5
4.	Présentation du bilan des stages 2020/2021	5
5.	Budget de la formation 2023	6
6.	Avis sur les critères d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux pour l'année universitaire 2023/2024	6
7.	Demande de modification autre que tarif du DU SLHS RPDCSS	7
8.	Travaux de la commission FSDIE du 27/09/2022	7
9.	Maquette Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES).....	8
10.	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022/2023 (M3C) ...	8
11.	Régularisation du calendrier DU Supérieur de comptabilité et de gestion.....	9
12.	Questions diverses.....	9



Laurence Ricq ouvre la séance à 14h et présente :

- ✓ Lise Pinoit, directrice générale adjointe formation, recherche, vie académique et universitaire
- ✓ Sabine Coulot-Richard, responsable du bureau des études et de la scolarité
- ✓ Romain Hassold, vice-président étudiant

1. Informations diverses

Inscriptions à l'université 2021/2022

Au 2 octobre 2022, l'université comptait 18 391 étudiants. Le tableau de bord des formations 2021/2022 est en ligne et consultable depuis l'adresse :

<https://www.univ-fcomte.fr/file/4985/download?token=hOcydYPPdresse> :

Informations sur la vie étudiante

Les différents événements organisés dans le cadre de « Bienvenue aux étudiants » (BAE) ont connu une bonne participation des étudiants dans l'ensemble avec une manifestation plus modérée sur Belfort.

Rappel du planning BAE :

Besançon, du lundi 12 au 15 septembre avec animation entre 12h et 14h et le soir

Belfort, le jeudi 22 septembre de 14h à 19h

Montbéliard, le jeudi 29 septembre, de 14h à 19h

Lons-le-Saunier, le jeudi 6 octobre de 10h à 15h

Vesoul, le jeudi 6 octobre

Un bilan sera présenté à la prochaine CFVU.

Ligne écoute-info

Pour accompagner les étudiants et répondre aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer tant au niveau pédagogique, social et psychologique, l'université de Franche-Comté propose une ligne écoute-info. Ce service d'écoute et de conseils par téléphone est tenu par des étudiants en Master 2 Psychologie de l'UFC qui conseilleront et réorienteront les étudiants vers les aides financières adéquates ou les services les plus adaptées pour répondre à leurs besoins. L'ouverture de ligne est effective depuis le 19 septembre et une campagne de communication a été lancée en parallèle.

Précarité menstruelle

L'installation de distributeurs de protections gratuites a pris du retard et la mise en place devrait reprendre mi-octobre.

Un étudiant rappelle qu'un groupe de travail avait examiné cette problématique et qu'aucun retour ne leur avait été fait. Elle demande à quelle date ce projet a été validé.

Laurence RICQ prend note de cette remarque. Effectivement il est important que les étudiants qui ont participé à la création de ce projet puissent avoir un retour sur la mise en œuvre opérationnelle du projet qui avait été validé.

Guide des aides

Le guide répertorie les dispositifs auxquels les étudiants peuvent accéder. Il est actualisé tous les mois et consultable à l'adresse suivante :

<https://www.univ-fcomte.fr/files/guide-des-aides-pour-les-etudiants>



Informations du CROUS

La fréquentation des RU est en augmentation (18% Besançon). Cette augmentation s'explique par l'inflation qui touche une part importante de étudiants. Une enquête souligne que 42% des repas sont pris au tarif de 1€

Actuellement, le Crous finance 20 000 bourses étudiantes en BFC.

Travail sur le SDVE – une enquête à destination des étudiants sera lancée avant les vacances universitaires via une information des établissements. Cette enquête a été préparée par des étudiants en concertation avec les professionnels.

Des Assises de la vie étudiante auront lieu au printemps

RITM

Lancement de 2 nouveaux outils pour accompagner les étudiants et enseignants :

- Serious game – “entrez dans le Sup !”

Conçu pour découvrir de façon inattendue ce qui peut changer à l'entrée dans le supérieur, et proposer des ressources permettant de s'y adapter, ce serious game s'articule en deux scénarios, Rush et Mood, qui mettent le joueur en situation de dialoguer avec de nouveaux étudiants, pour les aider à agir dans leur nouvel environnement et mobiliser les leviers de la réussite.

Après avoir vécu les scénarios, le joueur dispose d'un bilan personnalisé sur sa qualité d'écoute, sa connaissance des services offerts par l'établissement et l'identification des clés pour réussir dans sa nouvelle vie étudiante.

- “renforcer vos pratiques du tutorat” est un parcours de formation et de reconnaissance destiné à tous les étudiants en situation d'accompagnement de leurs pairs (tuteurs pédagogiques, d'accompagnement, d'accueil, ambassadeurs, parrains, mentors, etc.)

Ce parcours, est composé de 8 modules à la carte, articulés autour de 4 thématiques : métier, outils, posture et compétences. Il peut être transmis « clé en main », avec son kit d'utilisation, aux équipes pédagogiques intéressées. Une première animation des modules de formation peut aussi être assurée par ou avec les ingénieurs pédagogiques de l'ATP-BFC.

Plus d'info : <https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/actualites-et-vie-du-reseau-ritm-bfc/>

2. Approbation du relevé de conclusions du 15 septembre 2022

Le relevé de conclusions de la séance de la CFVU du mois de septembre 2022 transmis avec la convocation est soumis au vote sous réserve de l'ajout de la remarque formulée sur la situation d'UBFC.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



3. Bilan dispositif loi ORE – STAPS

Laurence Ricq présente le bilan des dispositifs de l'UFR STAPS :

LI concernées	Éléments quantitatifs concernant les étudiants inscrits dans chaque dispositif						Éléments quantitatifs relatifs à l'équipe pédagogique			Éléments quantitatifs concernant les heures réellement dépensées			Éléments qualitatifs relatifs à l'étude du ressenti des étudiants			Éléments qualitatifs relatifs à l'étude du ressenti des enseignants		
	Nb d'inscrits au départ	Taux de présence aux examens du S1	Taux de présence aux examens du S2	Taux de décrochage sur l'année	Taux de réussite au S1	Taux de réussite au S2	Nb enseignants impliqués dans le dispositif	Nb de tuteurs étudiants recrutés	Nb de personnels administratifs impliqués	Nb d'heures TD	Nb d'heures tuteurs étudiants (CEE)	Nb d'heures administratives	Difficultés rencontrées	Pistes d'amélioration envisagées	Avis général	Difficultés rencontrées	Pistes d'amélioration envisagées	Avis général
OUI-SI	25	100%	100%	0%	8%	12%	24	0	2	370HTD	0	?	Concilier le nombre d'heures de cours et le travail personnel.	Diminuer le nombre d'heures d'accompagnement sur l'année pour permettre un travail personnel plus abouti.	Accompagnement des enseignants agréés par l'ensemble des étudiants toute UE confondu malgré le volume de cours parfois trop conséquent.	Identification des profils OUI-SI sur PARCOUSUP. Gestion de l'hétérogénéité des profils.	Proposer des perméabilités entre les groupes OUI-SI et LI classique à l'issue du premier semestre. Accompagner les étudiants en grande difficulté dans leur réorientation VIA "APP accompagnement".	Dispositif à modifier dans sa structure mais pertinent pour certains profils d'étudiants.
Accompagnement personnalisé: LI Classique et LASI	526	99%	100%	1%	41%	45%	10	0	2	120HTD	0	0	RAS.	Dispositif à développer.	Les étudiants présents sont satisfaits du dispositif. Il favorise la réussite et le lien avec les enseignants.	Identification des étudiants ayant besoin de ce dispositif.	Augmentation du nombre d'heures dédié à ce dispositif. Elargissement du public cible.	Dispositif pertinent mais perfectible. Réussite des étudiants en hausse.
Tutorat par les pairs: LI Classique et LASI	526	99%	100%	1%	41%	45%	7	12	2	12HTD	1240H	0	Lien tuteur-enseignant référent.	Améliorer la formation des tuteurs.	Les étudiants sont satisfaits du dispositif. Il favorise la réussite et les liens entre pairs.	Identification des étudiants ayant besoin de ce dispositif. Placement du tutorat dans l'EDT.	Une demi-journée destinée à ce dispositif serait pertinente mais les infrastructures de l'UFR STAPS (nombre de salles de cours) de cours semble être un obstacle insurmontable. Proposer davantage de tuteurs.	Dispositif pertinent mais perfectible. Réussite des étudiants en hausse.

4. Présentation du bilan des stages 2020/2021

ANNEXE 1 : diaporama présenté en séance

Karin Monnier-Jobe, directrice du service OSE, présente les résultats de l'enquête élaborée en collaboration avec l'observatoire de la formation et de la vie étudiante :

Période concernée	année universitaire 2020/2021
Nombre de stagiaires	5 350 étudiants
Formations concernées	86 % licence professionnelle - 95 % formation ingénieur.
Site de stage	¾ en Bourgogne Franche-Comté – baisse des départs à l'étranger lié à la situation COVID
Durée moyenne du stage	+ 2 mois
Gratification médiane	546 €/ mensuel (3/5 non gratifiés)

Depuis la rentrée 2015, l'UFC a mis en place une UEL stage pour répondre au besoin des étudiants et notamment les inscrits dans des cursus sans stages. Cet outil administratif permet aux étudiants de s'immerger dans le monde professionnel. Le nombre d'inscription dans cette UEL est en augmentation constante : 26 étudiants en 2015/16 et 130 étudiants en 2021/2022.

Laurence Ricq précise qu'à compter de l'année prochaine la réalisation d'un stage sera possible dans le cadre de la césure.

Le service OSE propose également un programme hybride d'aide à la réussite étudiante dont les objectifs sont de :

- redynamiser l'étudiant dans son parcours d'études pour favoriser sa réussite dans l'enseignement supérieur
- définir un nouveau projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle à partir d'une méthodologie et d'un accompagnement approfondi
- sensibiliser l'étudiant au monde socio-économique à travers des stages, des échanges avec des professionnels et des visites d'établissements de formations

A l'issue de ce dispositif d'accompagnement présentiel/distanciel/stage, l'étudiant est en mesure de formuler un projet réaliste de formation et/ou d'insertion professionnelle.

5. Budget de la formation 2023

ANNEXE 2 : diaporama présenté en séance

Laurence Ricq rappelle le calendrier des opérations budgétaires ainsi que la procédure d'élaboration du budget de l'UFC.

Le budget 2023 relatif à la partie formation est reporté à l'identique de l'exercice 2022 pour un montant global de 1 003 700 euros dont 345 500 euros pour le soutien aux dispositifs spécifiques.

De nouveaux dispositifs sont financés en 2023 :

- Loi ORE dispositif Oui Si
- Loi ORE Oui Si (fonctionnement) Voltaire
- Complément financement doctorants ENS
- Equipements pédagogiques numériques
- CMI
- Licences diverses (compilatio, Wooclap, PEC/Ubicast)

Le budget 2023 relatif à la partie vie étudiante est reporté à l'identique de l'exercice 2022 pour un montant global de 224 600 euros dont 30 000 euros pour le soutien aux dispositifs spécifiques. Pour 2023, 20 000 € sont fléchés sur les projets vie étudiante et les crédits d'actions diverses CFVU sont maintenus à 10 000 €.

Hélène De Sede-Marceau interroge sur le maintien des CMI à l'uFC. Laurence Ricq signale qu'un financement est prévu pour les CMI suite à l'arrêt des financements *Figure*. Un travail sur la mobilisation de financements est en cours avec l'inter-CMI.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

6. Avis sur les critères d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux pour l'année universitaire 2023/2024

ANNEXE 3 : critères d'exonération DI diplômes nationaux 2023/2024

Laurence Ricq précise que le document transmis ne comporte pas de modification majeure en dehors de la mise à jour des textes réglementaires puisqu'UFC n'atteint pas le seuil de 10% prévue à l'article R. 719-50 du code de l'éducation.

Au 26 septembre 2022, le taux d'étudiants exonérés par décision de la Présidente sur orientation stratégique ou situation personnelle s'élevait à 7,6%. Le taux d'exonération de l'année dernière s'élevait à 6,9% (novembre 2021).

Parmi les étudiants exonérés, ce sont les étudiants extra-communautaires qui représentent la part la plus importante pour plusieurs raisons : exonération des droits d'inscription différenciés mais également exonération des nouveaux droits d'inscription après première exonération.



Elodie Belle précise que les étudiants UBFC sont comptés dans nos effectifs.

Christine Lopez souligne qu'un groupe de travail devrait examiner les critères pour la rentrée 2024.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

7. Demande de modification autre que tarif du DU SLHS RPDSS

ANNEXE 4 : DU SLHS RPDSS

L'UFR SLHS a transmis une demande de modification autre que tarif pour le DU Référent de parcours et coordinateur de dispositif(s) santé-social (RPDSS).

Il s'agit d'une demande de correction sur le calcul des heures des enseignants (total de 248,25h au lieu de 147,75h) et d'un ajustement sur la composition du jury.

Ce DU commence en janvier d'où le passage hors campagne.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

8. Travaux de la commission FSDIE du 27/09/2022

ANNEXE 5 : commission FSDIE 27/09/2022

Elodie Belle présente les propositions d'attribution de la commission FSDIE qui s'est réunie le 27 septembre dernier.

Elle indique que l'association BAF qui organisait le concert « Bouge ta rentrée » a été confronté à une augmentation de leur budget initial du fait de frais supplémentaires liés à la mise en place de protections du matériel suite aux intempéries. C'est pourquoi, la commission propose de financer 30% supplémentaire correspondant à la prise en charge des frais supplémentaire soit 3 000 euros.

La journée culturelle malienne s'est tenue le 15/10/2022.

Lors de la dernière AG extraordinaire de la fédération AMEKI, leurs statuts ont été actualisés. Le congrès national de la FNEA a eu lieu les 14-15-16 octobre 2022.

Elodie Belle précise qu'il reste 96 000€ et une commission est prévue au mois de novembre.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



9. Maquette Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES)

ANNEXE 6 : maquette CPES

Les CPES permettent à des élèves titulaires d'un bac général, dans certains cas technologiques et professionnels, de se préparer pendant un an à l'entrée en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) ou à des études dans l'enseignement supérieur.

Ce dossier est porté par Gael Chevallier de l'UFR ST. Ce cursus prévoit un partenariat avec le lycée Victor Hugo de Besançon et les UFR ST/STGI. L'ouverture prévisionnelle est fixée pour la rentrée 2022.

La maquette de L1, présentée en annexe prévoit une répartition des 60 ECTS comme suit :

- Socle scientifique - 16 ECTS
- Sciences pour L'Ingénieur – 18 ECTS
- Sciences de l'environnement – 12 ECTS
- Sciences humaines et sociales – 14 ECTS

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

10. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022/2023 (M3C)

ANNEXE 7 : M3C ST CompuPhys, CPES + INSPE DIU + SANTE odontologie

Les M3C validées lors de la séance du 30 juin ont été contrôlées par le service réglementation et plusieurs modifications, ajouts, ou compléments d'informations ont été effectués.

Lors de la CFVU du 15/09/22, les documents concernant les M3C ST CompuPhys, CPES + INSPE DIU + SANTE odontologie n'ont pas pu être présentés et sont donc soumis au vote ce jour.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



11. Régularisation du calendrier DU Supérieur de comptabilité et de gestion

ANNEXE 8 : DU SCG calendriers

Le DU SCG est une formation sur deux ans, dont les cours sont dispensés de novembre N à novembre N+2. La formation est en apprentissage exclusivement.

Les calendriers de la formation prévoient une « deuxième partie » à la deuxième année de DU SCG, ce qui a pour conséquence une troisième inscription de l'étudiant dans une troisième année fictive au DU SCG - pour deux mois de cours (impliquant l'acquittement de droits d'inscription et de CVEC).

Cette modification permettra aux étudiants régulièrement inscrits en deuxième année du DU SGC de ne pas régler une troisième inscription pour 2 mois (oct/nov).

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

12. Questions diverses

La question des heures de formation complémentaires est soulevée. Il y a 124 000 heures de formations qui correspondent à un taux de suractivité de 50%.

L'objectif est de réduire de 6% ces heures complémentaires sur 2 ans.

Ce sujet a été abordé en conseil des composantes. Une réflexion est en cours dans chaque composante pour faire des propositions. Il s'agit bien évidemment de ne pas pénaliser les étudiants inscrits dans un cursus de formation et leur permettre d'aller jusqu'au bout de leur formation débutée.

Fin de séance à 15h50.

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU



Laurence Ricq

La secrétaire de séance



Carine Marchiori